



162565 - Où est-ce que l'imam doit se placer par rapport à l'emplacement du mort pour lequel on doit faire une prière?

question

Où doit se mettre l'imam pour faire la prière des morts au profit d'un défunt ou d'une défunte?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Selon la Sunna, l'imam doit se tenir debout au niveau de la tête du mort, s'il s'agit d'un homme et au niveau de son bassin s'il s'agit d'une femme. Ceci est fondé sur un hadith rapporté par Samourah Ibn Djoundoub (P.A.a) dans lequel il dit: **J'ai prié derrière le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) pour une femme qui avait décédé suite à ses couches. Le Prophète se plaça au niveau de son bassin.** (rapporté par al-Bokhari (1331) et par Mouslim (964).

La pratique s'atteste encore dans un hadith rapporté par l'imam Ahmad (12701) et par Abou Daoud (3141) d'après Nafi', Abi Ghalib al-Khayyat qui dit: **J'ai été aux côtes d'Anas lorsqu'il fit la prière des morts pour un homme en se tenant debout au niveau de sa tête. Une fois le mort enlevé, on amena une femme morte issue des Qoureicheou des Ansar. On lui dit: ô Abou Hamzah! Voici la dépouille mortelle d'Untelle fille d'Untel, viens prier pour elle. Il lui fit la prière en se tenant debout au niveau de son bassin. Allaa ibn Ziad qui assista à la scène et se rendit compte de la différence des positions de l'imam face aux deux défunts, dit: ô Abou Hamzah! Est-ce comme ça que se comportait le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) en se plaçant là où tu t'es placé quand tu priais pour l'homme et là où tu t'es placé quand tu priais pour la femme?- il dit: oui. Alla se retourna vers nous et dit: retenez le bien.** (jugé authentique par Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Selon la Sunna , l'imam doit**



incontestablement se placer au niveau du bassin de la femme, compte tenu de ce hadith et parce qu'agir ainsi est plus à même de la mettre à l'abri des autres (?). S'agissant de l'homme, il y a deux avis. Le juste admis unanimement par les auteurs, confirmé nettement par de nombreux autres et adopté par le plus grand nombre de nos anciens condisciples, veut que l'imam se mette au niveau de la tête du mort. Le second avis affirmé par Abou Ali at.-Tabari est que l'imam se met au niveau de sa poitrine- l'avis juste étant celui que j'ai attribué au plus grand nombre et selon lequel l'imam se met au niveau de sa tête- le cadi Hossein l'a rapporté d'après les condisciples. Extraitde Charh al-Mouhadhdab (5/183).

Chawkaani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) adit: Ce qui se dégage des deux hadiths: celui de Samourah et celui d'Anas (P.A.a) à savoir que l'imam se met au niveau de la tête de l'homme et au niveau du bassin de la femme correspond à la doctrine de Chafi. C'est ce qui est juste. Extrait de Nayl al-Awtaar (4/80).

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: La Sunna recommande que l'imam se mette au niveau de la tête de l'homme et au niveau du bassin de la femme, cette manière de faire étant rapportée du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dans un hadith de Samourah ibn Djoundoub et un autre hadith d'Anas (P.A.a) Quant aux propos de certains ulémas selon lesquels l'imam doit se mettre au niveau de la poitrine de l'homme, ils sont faibleset dépourvus d'argument à notre connaissance. Extrait de Madjmou" al-Fatawas (13/14).

Allah le sait mieux.